Madame Flavie

Melle Louise Serraris, née à Hamme, le 12 Avril 1821 ; professe le 16 Septembre 1843, décédée à Alost le 27 Novembre 1850.

Cette excellente religieuse n'atteignit pas trente ans ; elle n'arriva qu'à la huitième année de sa sainte profession, mais on peut lui appliquer en toute justice cet éloge dicté par l'Esprit Saint : Tous ses jours ont été pleins. Par un bonheur assez rare, elle n'a point eu à déplorer ces erreurs si communes dans la jeunesse, pas même ces mauvaises inclinations de l'enfance qui donnent de l'inquiétude aux Parents pour un âge plus avancé. La vie de Madame Flavie constamment pure et bien réglée n'a cessé d'être un modèle d'abord pour sa famille et ses compagnes de classe, puis pour toutes les religieuses de notre institut. Toutefois la conduite si édifiante et si soutenue de notre chère soeur, n'avait rien d'extraordinaire, rien qui la distinguât du commun des personnes régulières ; c'est en quoi, elle a pratiqué excellemment le conseil de St François de Sales, de travailler à sa sanctification en ne faisant que des choses communes, mais en les faisant d'une manière non commune. Notre chère Sœur Flavie a pratiqué toutes les vertus selon les circonstances, au point que la plupart des religieuses qui ont vécu avec elle, proclament qu'elles ne lui ont jamais vu commettre la moindre imperfection. Ce témoignage procure l'indulgente charité qui règne généralement dans notre Institut et qui n'ouvre les yeux des religieuses que sur le bien qui existe dans leurs consoeurs ; mais en même temps, il prouve aussi que si notre Sœur Flavie n'était pas entièrement exempte des misères inhérentes à l'humanité, du moins les fautes où il lui arrivait de tomber étaient rares et si légères qu'elles n'étaient guère remarquées que par elle-même.
Parmi les vertus de notre chère défunte, on peut citer particulièrement l'humilité, l'obéissance, la mortification, le recueillement, la conformité à la sainte volonté de Dieu et surtout une attention extrême à la stricte observance de notre sainte Règle. Pour l'édification de toutes nos communautés disons un mot touchant la manière dont chacune de ces vertus a été pratiquée par notre bonne soeur.
1° On peut dire que son humilité était d'autant plus réelle qu'elle paraissait moins : une attention continuelle à s'effacer partout et toujours, sans la moindre affectation ; remplissant avec soin, mais sans empressement, les emplois compatibles avec sa santé délicate et chancelante, sans rien ambitionner de plus. Voilà sans doute ce qui constitue la vraie et sincère humilité.
2° Quant à l'obéissance, ce n'est pas exagérer de dire que Madame Flavie ne vivait que d'obéissance, que toutes ses paroles et ses actions portaient le cachet de cette vertu. En voici un trait parmi beaucoup d'autres que l'on pourrait citer. Madame Flavie était sujette à une petite toux qui la fatiguait beaucoup ; sa supérieure craignant qu'en cela, il n'y eut un peu d'habitude que de nécessité, lui dit de combattre ces fréquentes envies de tousser. La docile malade obéit, mais on s'aperçut bientôt qu'elle devait se faire la plus grande violence ; la supérieure se vit alors obligée de lui expliquer le vrai sens de sa recommandation et de lui permettre expressément de tousser dans la nécessité, sans cela notre bonne soeur eut préféré souffrir beaucoup, mourir peut-être, plutôt que de faire ce qu'elle aurait crû être un manquement à l'obéissance.
3° Madame Flavie pratiquait la mortification continuellement, mais de même que son humilité cachée, sous les dehors de la vie commune, ce qui est plus admirable encore dans une personne habituellement indisposée. En effet, dans ce cas, la nature d'un côté, le démon de l'autre, et plus que cela, un besoin supposé de bonne foi, mais assez souvent imaginaire ont coutume de faire brèche à la vertu de mortification. Il n'en fut pas ainsi de la soeur que nous regrettons. Aussi longtemps que la chose fut possible, elle voulut prendre ses repas au réfectoire avec la communauté et comme la communauté ; et lorsqu'enfin les aliments ordinaires ne purent plus lui convenir, il fallut un ordre exprès de sa supérieure pour lui faire accepter quelque portion particulière. Une seule fois, elle exprima le désir d'avoir une poire confite ; encore ne voulut-elle en goûter que lorsque sa supérieure l'eut bien persuadée qu'il n'y avait pas là de sensualité.
4° Madame Flavie se faisait une étude spéciale de la sainte présence de Dieu ; elle ne perdait presque jamais cette salutaire présence. Dans un entretien spirituel qu'elle eut un jour avec sa supérieure elle s'accusa d'avoir été fort dissipée pendant une journée, attendu que depuis la récréation du dîner, jusqu'à l'heure de Vêpres, elle n'avait fait que vingt cinq oraisons jaculatoires. L'état de sa santé ne lui permettait pas de faire une classe ; mais loin de donner plus de liberté à son imagination, notre bonne soeur ne s'étudiait qu'à la captiver par le recueillement et les communications fréquentes avec son divin Epoux.
5° Madame Flavie était toujours d'une humeur égale, cette excellente disposition prenait sa source dans sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. On sait que dans des vues de bonté, Dieu a coutume d'éprouver les âmes qu'Il appelle à une grande perfection. Aussi ce n'est pas seulement le manque de santé qui éprouva la patience de notre bonne soeur ; dès avant son entrée en religion, elle eut des peines d'autant plus grandes, qu'elles lui venaient d'une personne de sa famille ; d'autant plus sensibles que la discrétion lui faisait une loi d'en garder le secret ; qua sa charité lui faisait sentir plus vivement ce qui pouvait offenser son Dieu et mettre en péril le salut d'une personne chère.
Cependant toujours résignée et confiante, Madame Flavie ne perdait jamais la tranquillité de son âme. Pour ce qui la regardait elle-même, elle ne désirait pas plus la santé que la maladie, pas plus la vie que la mort. La volonté de Dieu, disait-elle, tout y est compris. On lui demanda un jour quel serait son choix, si elle devait en faire un, entre la vie et la mort : « Je ne choisirais pas » dit-elle aussitôt, « je laisserais faire le bon Dieu – Mais si c'était sa volonté, que vous choisissiez ? Alors je préférerais mourir. » Car son détachement égalait ses autres vertus.
6°Que dirons nous de la régularité de notre bien aimée soeur ? C'est sous ce rapport surtout qu'elle était un modèle dans les maisons de l'Institut, où elle a séjourné. Il est inouï qu'elle ait jamais manqué volontairement à la plus petite observance ; le silence ordinaire était si strictement observé par Madame Flavie, qu'elle ne se serait pas même permis une parole lorsqu'un geste pouvait suffire !

Trois jours avant sa mort, la chère malade éprouva une prostration complète de forces, dont elle ne revint plus, bien qu'elle conservât sa présence d'esprit et la faculté de dire quelques mots très bas. Le 26 Novembre vers 10 heures du matin, elle eut une crise pendant laquelle on s'attendait à la voir passer. Le cierge bénit était allumé, les prières des agonisants récitées ; elle regarda toutes ses sœurs avec un sourire ineffable qui annonçait toute la joie de son cœur, dans ce moment suprême. A l'heure de midi, elle parut se ranimer un peu et dit à la religieuse qui la soignait : nous n'avons pas encore fait notre examen particulier et elle le fit aussitôt. La pratique d'annoter ses manquements ou ce qu'elle réputait tels, n'a pas été négligée un seul jour, par notre chère soeur depuis son entrée au Noviciat jusqu'à sa mort.
Enfin après une attente de deux jours encore, attente que le bon Dieu semble avoir prolongée pour l'édification de la communauté autant que pour augmenter les mérites de son épouse, notre bien aimée soeur s'endormit dans la Seigneur. Il semble que du haut du Ciel, elle nous adresse à toutes cette parole : Faites comme il vous a été montré.